RESPONSABLE ESPACE VERT EN COLLECTIVITE H/F

Autres dénominations : Directeur de Service espaces verts

Filières liées : Paysage

Fiche métier sur AgrOrientation : https://www.agrorientation.com/trouver-mon-metier-ideal/je-recherche-un-metier/responsable-espace-vert-en-collectivite-hf

Mission et activité du métier

Fait pour vous si vous aimez :

Diriger, décider, encadrer, manager | Gérer, administrer | Organiser, préparer, coordonner, planifier | Parcs et jardins, espaces verts

Le Responsable espaces verts dépend généralement de la direction des services techniques des communes, structures intercommunales, département :

- Il participe à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière d'espaces verts et de paysage : analyse des besoins, diagnostic environnement, réalisation des projets.
- Il choisit des options techniques à mettre en œuvre pour la création et la gestion des espaces verts en conformité avec les orientations politiques des élus et en veillant à la prévention des risques pour le public.
- Il supervise les projets de maîtrise d'ouvrage en paysage : planification, suivi et contrôle.
- Il a en charge la protection du patrimoine vert du territoire. Il protège les espaces verts publics et privés. Il applique les moyens de protection des espaces verts. Il donne un avis sur les volets paysagers des permis de construire des gros projets d'aménagement (ZAC).
- Il coordonne des projets interservices en aménagement, génie urbain.
- Il assiste et conseille les élus en matière d'aménagement des espaces verts en apportant un appui technique.
- Il coordonne les activités du service. Il réalise un diagnostic du service. Il définit un projet de service (organisation, missions, ressources). Il anime des réunions intra service.
- Il veille à la qualité des services rendus.
- Il assure la gestion administrative et budgétaire du service. Il élabore des documents administratifs de cadrage relatifs à la politique des espaces verts : mise en place d'un système de contrôle adapté au service (procédures, documents, traçabilité), élaboration d'un budget prévisionnel du service, recherche de financements, gestion des demandes en matériel des unités du service. Il contrôle la gestion et les engagements des dépenses ainsi que la passation et l'exécution des marchés du service.
- Il anime et pilote le service.
- Il gère les ressources humaines du service.
- Il assure une veille juridique et technique.

Conditions d'exercice

Le responsable espaces verts travaille en bureau, effectue des déplacements sur le terrain.
Les horaires sont irréguliers, avec une amplitude variable en fonction des obligations du service public (réunions avec les élus, astreintes en cas d'intempéries), ce qui demande une grande disponibilité.

Compétences et qualités

Le responsable espaces verts doit faire preuve d'une grande autonomie dans l'organisation de son travail, être force de proposition, prendre la responsabilité juridique du service.

Les relations au sein de l'équipe, des services de la collectivité et avec les fournisseurs et autres interlocuteurs (ministère de l'environnement, élus, habitants, bureaux d'études, prestataires de services, pépiniéristes…) demandent un grand sens de la communication, du relationnel et des cadres juridique et technique.

Perspectives d'évolutions

Découvrir des offres d'emploi en rapport avec ce métier

En savoir plus

Consulter :
- la fiche ROME n° A1203 du Pôle emploi - www.pole-emploi.fr
- www.tonavenirenvert.com

Contacter :
- l'Union Nationale des Entrepreneurs du Paysage - www.entreprisesdupaysage.org

Fiche présentée par ANEFA apecita l'emploi agri,agro & environnement

Pour tout complément d'information, contactez : contact@agrorientation.com